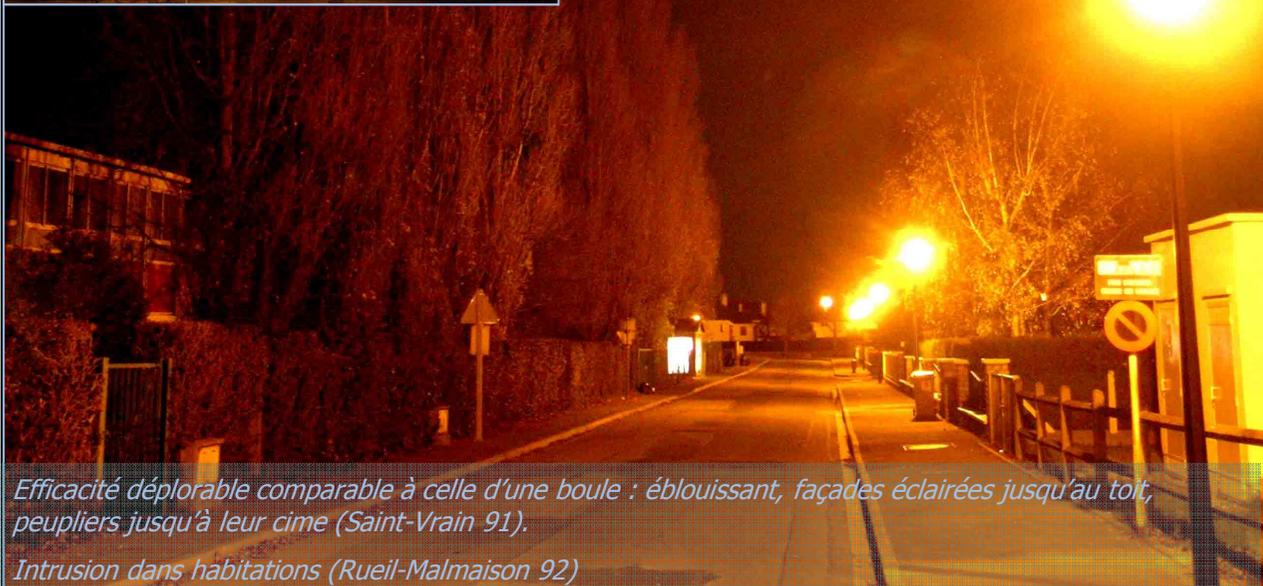




Prévention Les matériels

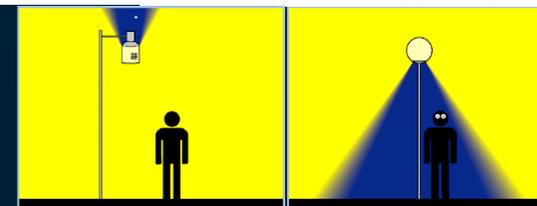


Le Pire – Un rendement énergétique déplorable



Efficacité déplorable comparable à celle d'une boule : éblouissant, façades éclairées jusqu'au toit, peupliers jusqu'à leur cime (Saint-Vrain 91).

Intrusion dans habitations (Rueil-Malmaison 92)

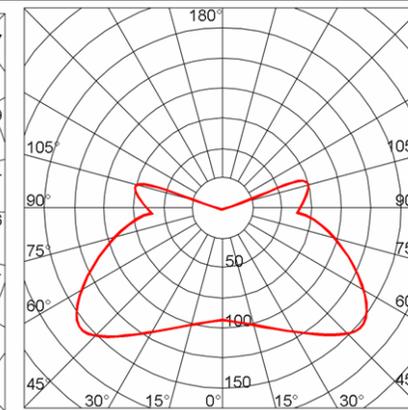
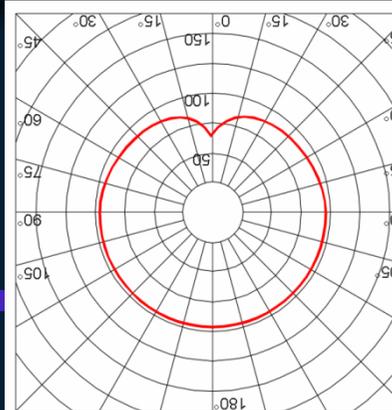


- Les modèles lanterne Mazda Montmartre ou Thorn Lanterne
 - ☑ avec ampoule tombante
 - ☑ avec verre opalescentdétruit l'environnement nocturne de France
- leur émission n'est pas dirigée, 30 - 40% du flux lumineux est émis à l'horizontale et au-dessus
- Ces modèles n'ont pas l'agrément de la Ville de Paris



Prévention Les matériels

Diagrammes photométriques
de matériels à exclure :



A exclure – Un rendement énergétique médiocre



A exclure...



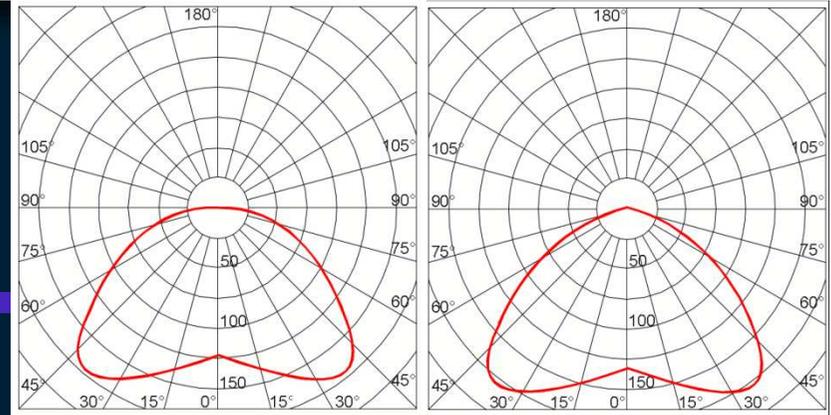
- Abat-jour partiel
- Verre protecteur proéminent, **éblouissant**
- **15-30%** de l'émission au dessus de l'horizontale
- Constitue l'essentiel du parc français

S'apparente à chauffer un local fenêtres ouvertes...



Prévention Les matériels

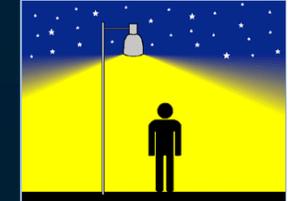
Diagrammes photométriques
de matériels à adopter :



A adopter – Bon rendement énergétique



Résultat : une émission correctement orientée, strictement sous l'horizontale (Saint-Vrain 91).
(Mais des modèles à verre opalescent, hors champ, éclairent les toits...)



- Abat-jour total
- Verre protecteur plat, **non éblouissant**
- **<5%** de l'émission au dessus de l'horizontale (Conforme au cahier des charges de la Ville de Paris)

Mazda **Montmartre**, Thorn **Lanterne**, Neri 803, Abacus Lighting (Micenas)
 avec ampoule sous capot
 avec verre transparent
 mieux, sans verre (Neri 803, Micenas al300, **Ragni Vence**) !

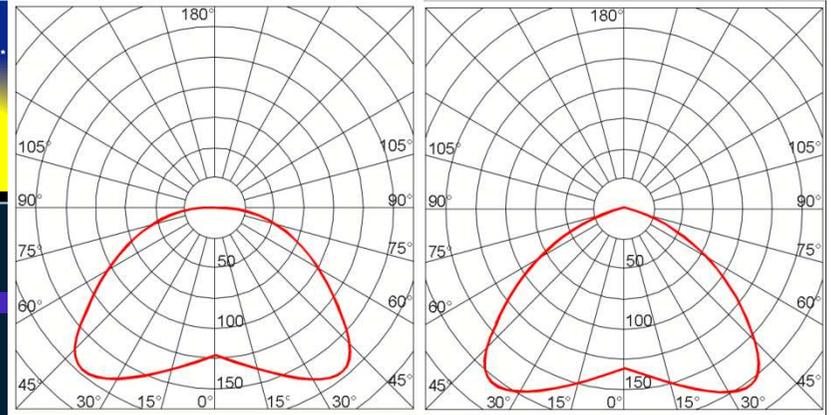
FNAU, Club Environnement, Paris, 7 juin 2011

Disponible avec
des LEDs :





Prévention Les matériels

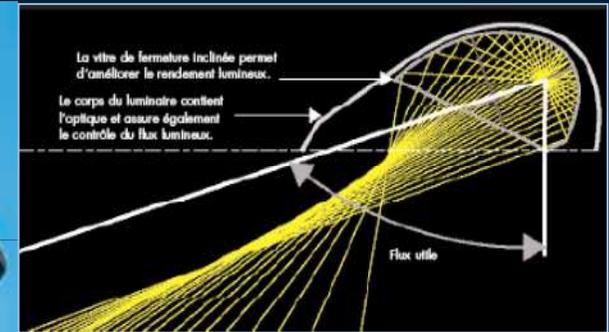


Diagrammes photométriques
de matériels à adopter :

A adopter – Bon rendement énergétique



Matériel ancien, pas de verre, éblouissement minimal



Une émission intégralement dirigée sous l'horizontale (Lardy 91).
(Mais l'inclinaison du support peut réduire à néant ce bénéfice... C'est partiellement le cas ici)

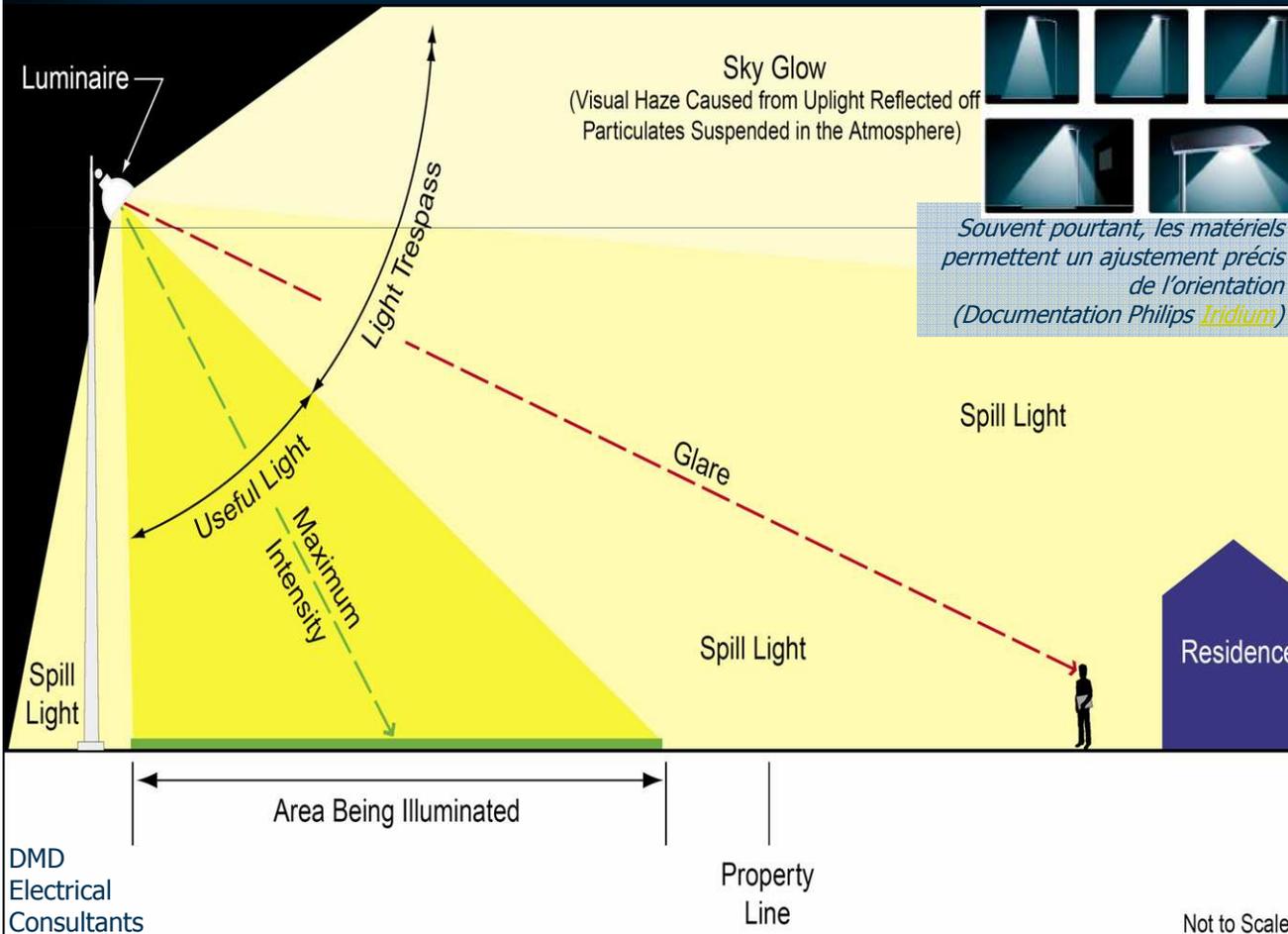




Prévention Les matériels

Situation « classique » :
éblouissant + 50% de la lumière n'atteint pas sa destination

Un point clef : l'orientation de l'émission



- Orienter le flux lumineux vers sa cible : le sol
- Eviter l'éblouissement
- Abat-jour couvrant



Eclairage exemplaire d'un chemin de ronde
(Villabé 91)

FNAU, Club Environnement, Paris, 7 juin 2011



Prévention L'Énergie consommée



Dordives (45)

Evolution de la consommation énergétique consacrée à l'éclairage public [1] :

1990 : 70 kWh/an/habitant

2000 : 91 kWh/an/habitant

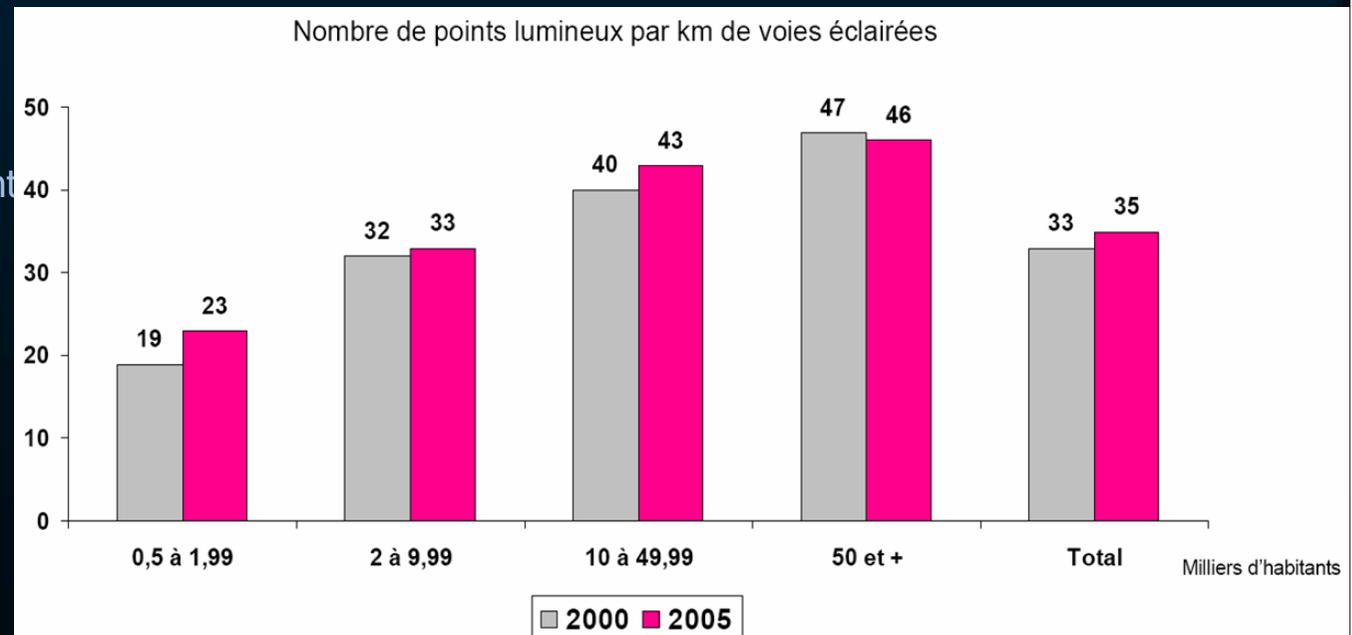
2007 : 100 kWh/an/habitant

Allemagne, 2000 :

43 kWh/an/habitant...

Slovénie :

Loi 2008 : < 50 kWh/an/habitant



[1] SOFRES – Energie et patrimoine, juin 2007



Prévention

La Puissance LUMINEUSE



Souvent x4
à l'occasion d'une rénovation



1980



2000

1980

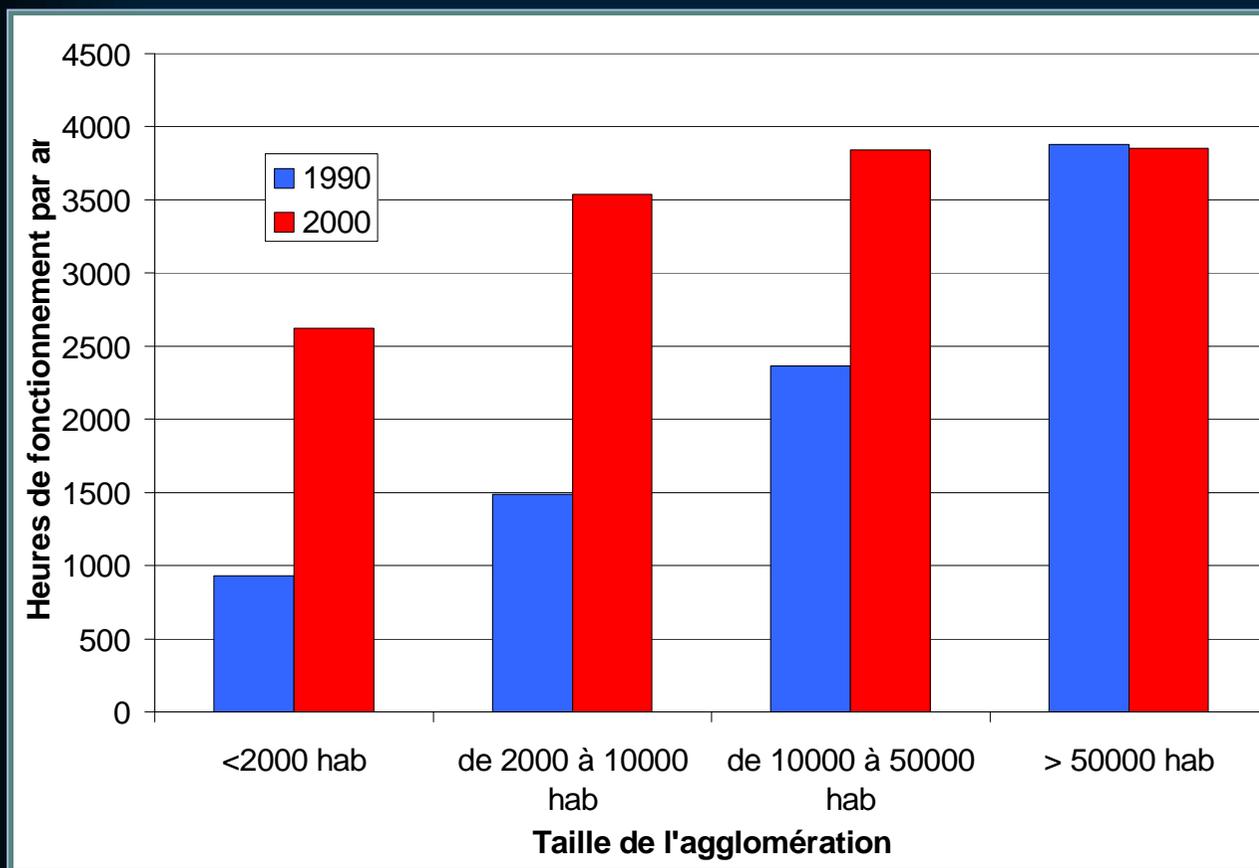


2010



Prévention La plage horaire de fonctionnement

Evolution de la durée d'éclairage (en heures/an) : un doublement sur dix ans pour les petites agglomérations



DERNIÈRE MINUTE

Lorient

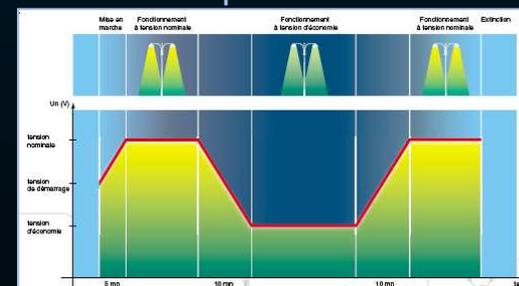


21:21 - vendredi 12 septembre 2008

Un mois sans éclairage public de 1 h à 5 h à Ploemeur

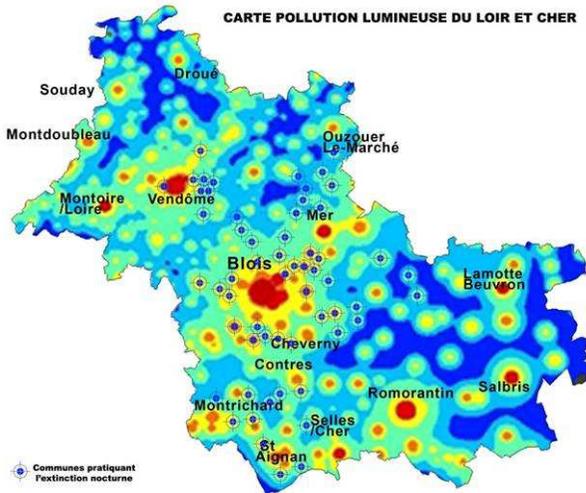
Il n'y aura plus d'éclairage public à Ploemeur durant un mois, à partir du 5 octobre, de 1 h à 5 h du matin. Deux raisons à ce test : économiser l'énergie et préserver l'environnement. La commune compte 19 000 habitants. Durant cette expérience, les Ploemeurois sont invités à exprimer leurs avis et réactions.

- La pratique de l'extinction en fin de soirée s'est perdue.
- Mais quelques retours remarquables :
 - Fontaine (38 – 22000 hab.)
 - Ploemeur (56 – 19000 hab.)
 - Vendôme (41 – 18000 hab.)
 - 1/4 des communes du PNR du Gâtinais (91-77)
 - ...
- Une alternative moins satisfaisante : les ballasts électroniques à variation de puissance :





Prévention La plage horaire de fonctionnement



Mairie de Cerny
Enquête d'intérêt général
Cerny le, 22 janvier 1999

Êtes-vous pour ou contre l'éclairage public allumé toute la nuit ?

Plusieurs cernois nous demandent de ne plus éteindre les lampadaires à minuit. Il y a du pour et du contre, d'où cette enquête.

Pour. L'éclairage allumé toute la nuit est un facteur de confort certes, mais surtout de sécurité : les individus mal intentionnés ne peuvent plus bénéficier de l'obscurité pour commettre leurs forfaits. La preuve : certains n'hésitent pas à saboter les lampadaires pour accomplir leurs trafics plus tranquillement! Ce regain de sécurité vaut bien le surcoût à payer.

Contre : les jeunes de Cerny et d'ailleurs errent et chahutent le soir dans les rues de Cerny. Par contre ce chahut s'arrête à minuit quand s'éteint l'éclairage public. Le prolonger prolongerait le bruit et les jeunes se coucheraient encore plus tard. De plus, c'est coûteux et on paye déjà bien assez d'impôts locaux.

Le coût. Pour se prononcer en toute connaissance voici les estimations de coût d'une telle décision : environ 50 F par foyer fiscal, soit 1% d'augmentation des impôts locaux.

Le Maire

Extinctions en fin de soirée

Quelques agglomérations à valeur d'exemple :

- Essonne : Cerny, 3500 habitants, Bouray-sur-Juine, 2000 hab., Vayres-sur-Essonne, Bouville,...
- Deux Sèvres : Melle, 4000 hab.
- Maine-et-Loire : Bouchemaine, 6500 hab.
- Eure : Normanville, 1300 hab.
- Loir-et-Cher : 60 communes du Loir et Cher, pratiquent l'extinction, généralement entre 22h30 et 5h45. En été, l'éclairage n'est généralement pas rallumé le matin. En heures, cela représente une économie de 50%, soit environ 2000 heures de fonctionnement contre 4000 heures sans extinction.

DERNIÈRE MINUTE

Lorient



21:21 - vendredi 12 septembre 2008

Un mois sans éclairage public de 1 h à 5 h à Ploemeur

Il n'y aura plus d'éclairage public à Ploemeur durant un mois, à partir du 5 octobre, de 1 h à 5 h du matin. Deux raisons à ce test : économiser l'énergie et préserver l'environnement. La commune compte 19 000 habitants. Durant cette expérience, les Ploemeurois sont invités à exprimer leurs avis et réactions.

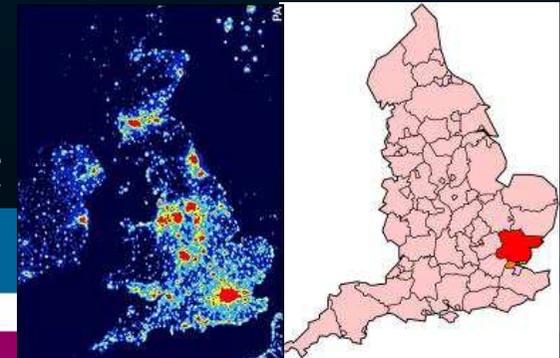
Essex en Angleterre
1 million d'habitants

Essex County Council
Your Council

HOME | Job Vacancies | Accessibility | Contact Us | Site Map

Environmentally Enlightened Essex

In a radical step to reduce Carbon Dioxide emissions and light pollution, and to conserve energy, Essex County Council is to change its practice of keeping street lighting on all night long.

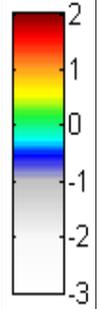




Prévention - Résumé

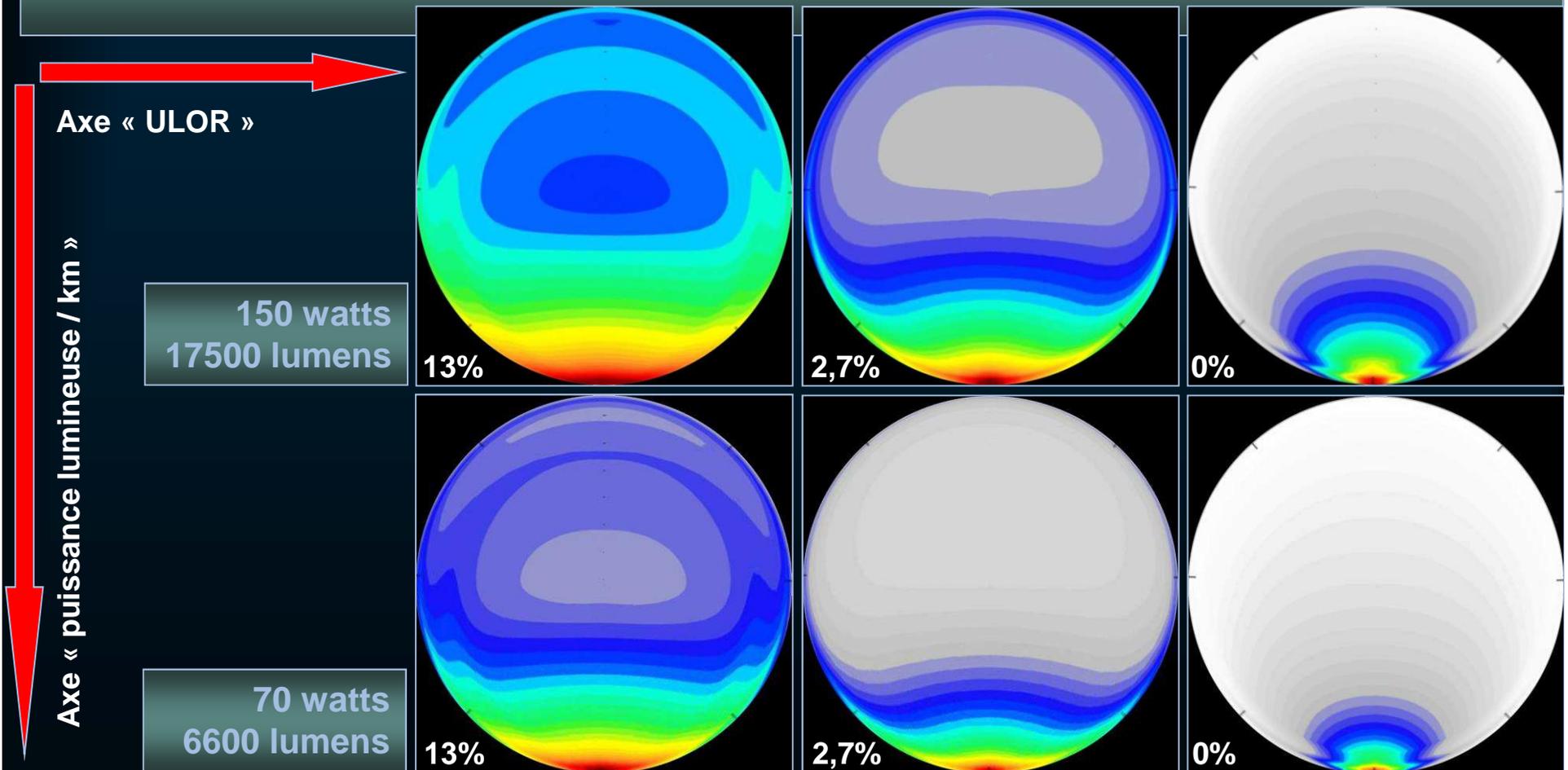
- La Puissance LUMINEUSE
- Les matériels

-1 : 10 %
0 : 100 %
+1 : 1000 %



Voûte céleste - Génération du halo (*Luminance artificielle / Luminance naturelle*) en fonction :

- du pourcentage émis vers le haut (ULOR)
- de la puissance lumineuse (lumens/km)





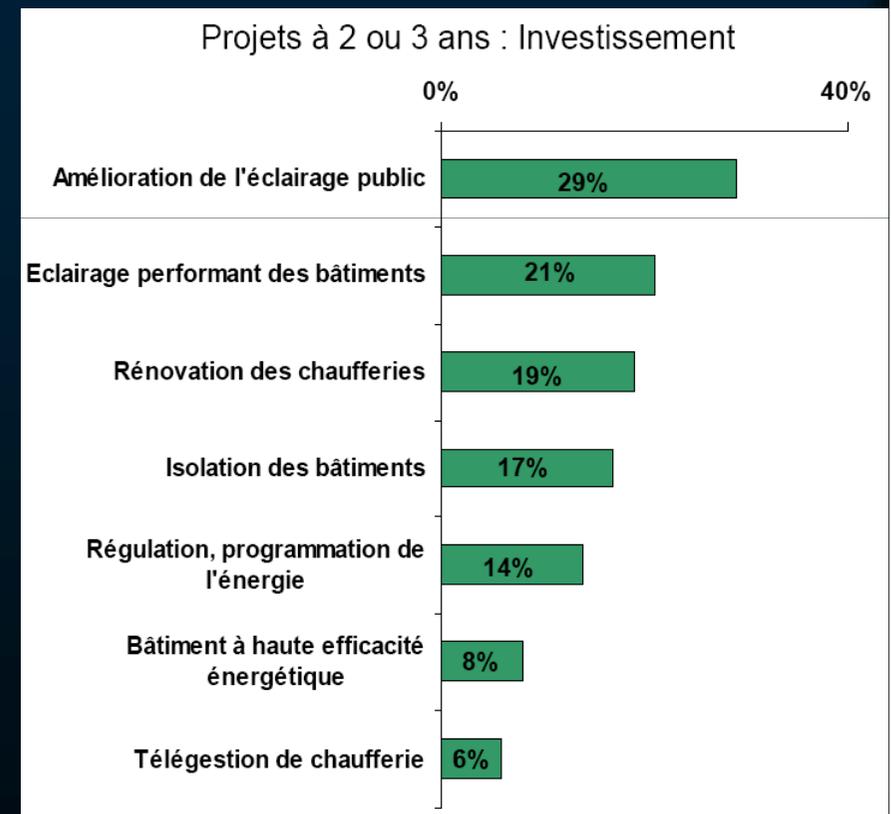
Prévention

- ❑ La Puissance LUMINEUSE au km
- ❑ L'énergie consommée par an au km



L'éclairage public, premier poste d'investissement [1] :

- ❑ devant les travaux d'efficacité énergétique du patrimoine communal...
- ❑ alourdit impôts locaux et contribue à l'endettement des communes
- ❑ hors investissement, un poids plus ou moins modeste : entre 5€ et 15€/an/habitant
- ❑ Le premier critère de niveau d'éclairage est celui que permet nos budgets : à coût équivalent, si on pouvait éclairer plus, on le ferait... sans s'inquiéter d'impact environnemental...
- ❑ Un gisement d'économie : 30% [2]
 - ✓ PAR LA MAÎTRISE DE LA PUISSANCE INSTALLÉE ET/OU DE LA DENSITÉ DES LUMINAIRES
 - ✓ par le choix des matériels
 - ✓ par le contrôle de l'orientation de l'émission
 - ✓ par la plage horaire de fonctionnement



[1] SOFRES – *Energie et patrimoine*, juin 2007

[2] IEA press release. "Light's Labour's Lost" – *Policies for Energy-efficient Lighting*. Paris 29/06/06

ATTENTION aux audits de l'ADEME qui débouchent sur des puissances consommées optimisées, mais sur un renforcement des niveaux d'éclairage...



Prévention

intégrer des critères environnementaux [1]

Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes
c/o SAF, 7 rue Bebel, 75018 PARIS, www.anpcen.fr, SIRET 482 349 701 00011

NT 03/08/ANPCEN
Version g
5 novembre 2010

Cahier des Clauses Techniques Particulières

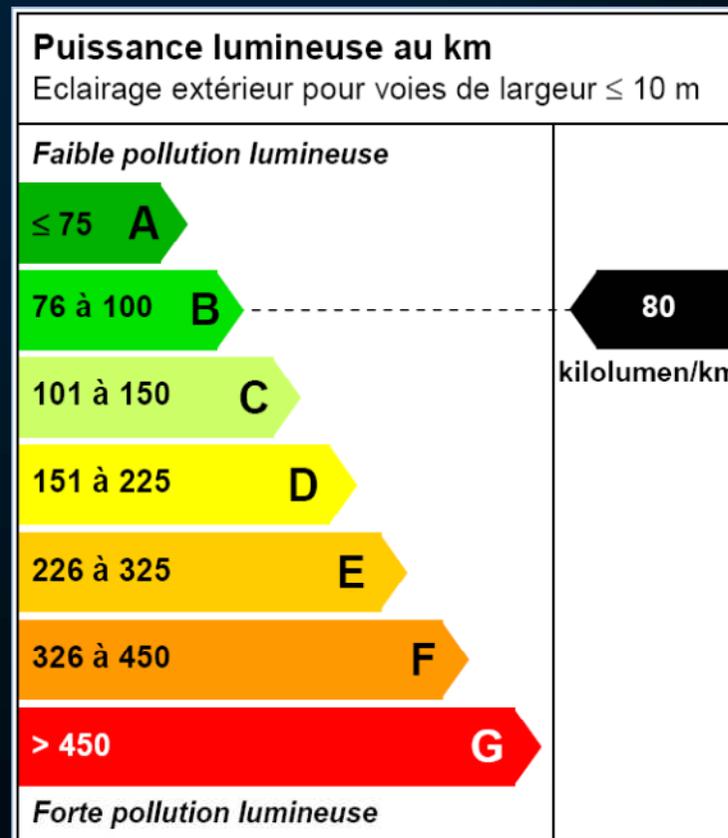
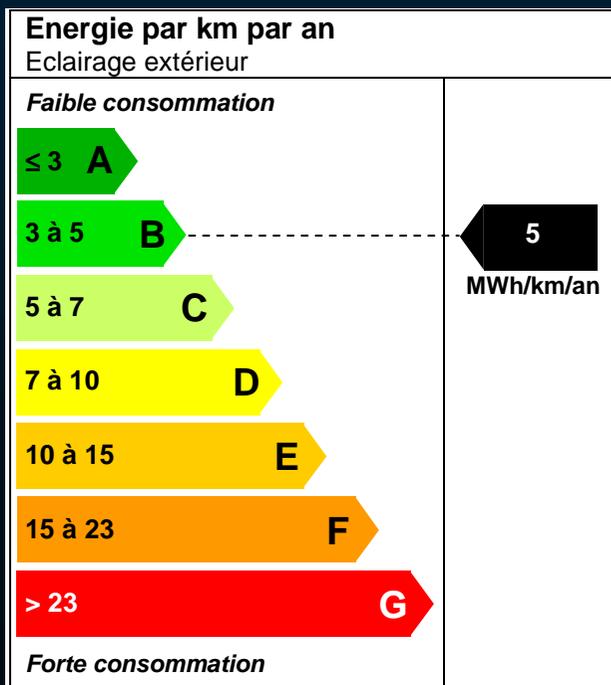
Eclairage Public

Modèle pour les Communes
et
Communautés de Communes

Introduction d'« Étiquettes Énergie »

Classement des installations d'éclairage extérieur selon le niveau de pollution lumineuse associée

- Puissance LUMINEUSE au km
- Énergie consommée par an au km



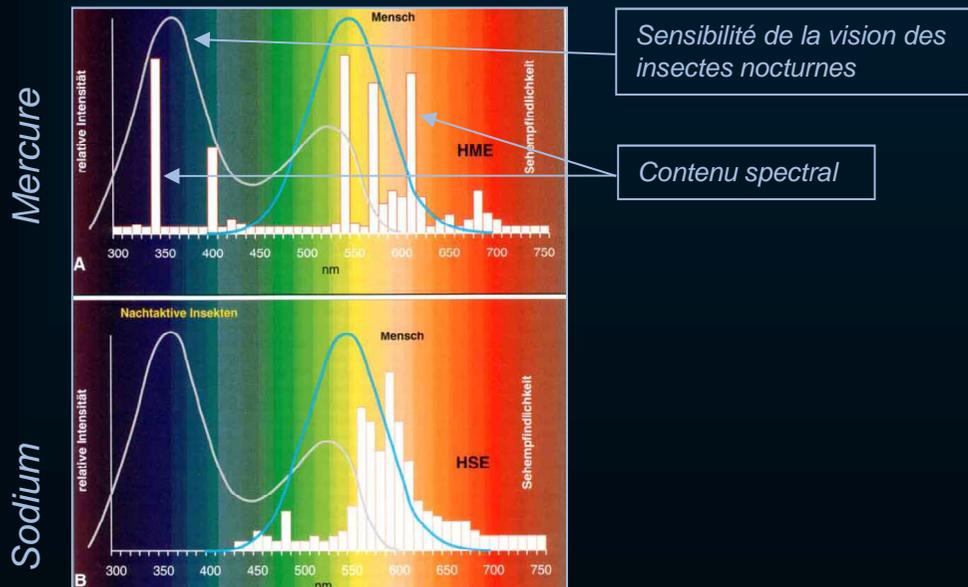
[1] Agence Suisse pour L'Efficacité Énergétique (SAFE), www.topten.ch/ep, 2006.



Prévention Le contenu spectral des lampes

Un impact d'autant plus important que toutes les longueurs d'onde sont représentées

- Interférence de la lumière, perturbateur endocrinien, avec le vivant, d'autant plus prononcée que le contenu spectral est riche en bleu (ex. lumière blanche).
- **Introduction d'une « étiquette énergie » sur la température de couleur**



Température de couleur des lampes
(degrés kelvin)

Faible pollution lumineuse

≤ 1900 **A**

1900 à 2100 **B**

2101 à 2300 **C**

2301 à 2500 **D**

2501 à 2700 **E**

2701 à 3000 **F**

> 3000 **G**

2000 K

Forte pollution lumineuse

Crépuscule permanent en centre-ville et intrusion de lumière dans les habitations (Rueil-Malmaison 92)



Prévention Modération des « plans lumière »



Alexis Bosson

- L'éclairage des monuments parisiens est coupé à 1 heure du matin.
Mais les églises de France sont éclairées toute la nuit...
- Tendance lourde à multiplier les mises en lumière du patrimoine architectural, ou naturel (falaises, rivières, ponts, bords de mer,...). Et ce, malgré la rareté de l'énergie, ou l'érosion de la biodiversité.
- Multiplication de ces pratiques vers le domaine commercial ou publicitaire (façades d'hôtels, de magasin, « enseignes » de ZAC, « Sky Tracer » de discothèques,...).



Falaises de Millau (S. Grimal, A. Baduel)



Les Mées 04 (quasar04)

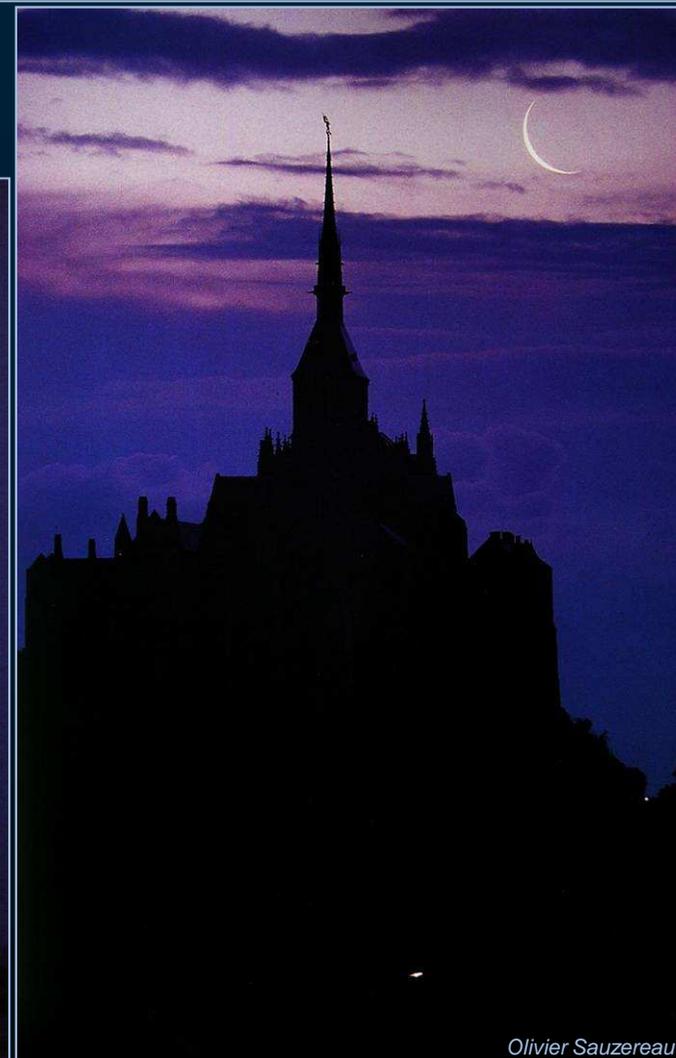


Prévention Modération des « plans lumière »

La lune dans les ruines est mieux qu'une lumière, c'est une harmonie. Elle ne cache aucun détail et elle n'exagère aucune cicatrice : elle jette un voile sur les choses brisées et ajoute je ne sais quelle auréole brumeuse à la majesté des vieux édifices. Il vaut mieux voir un palais ou un cloître écroulé la nuit que le jour. La dure clarté du soleil fatigue les ruines et importune la tristesse des statues.

Les rayons et les ombres – Victor Hugo

Un paysage nocturne perdu...



Olivier Sauzereau



Sécurité Circulation

LA VOIX DU NORD.fr



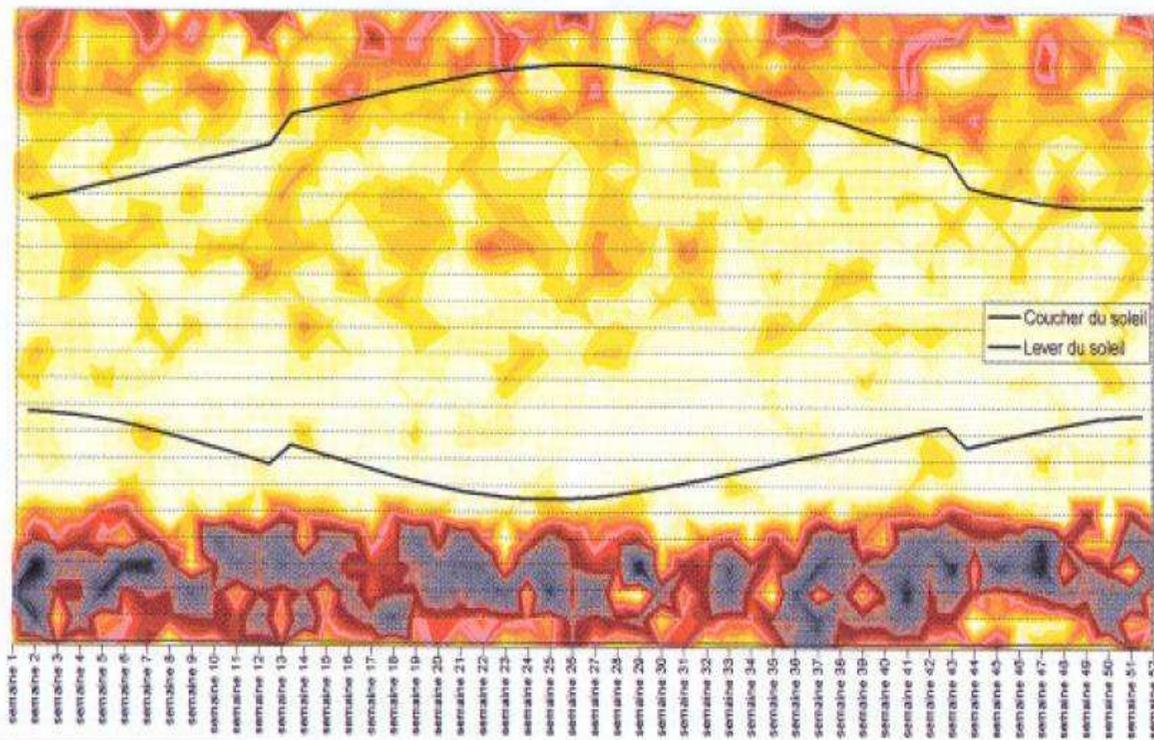
A16

Etude de sécurité comparative
sur les autoroutes de rase
campagne du Nord-Pas de Calais,
avec ou sans éclairage

Date : 15 Janvier 2007



Indice de fréquence d'accidents (acci./trafic) selon l'heure de la journée et la semaine dans l'année



Fréquence des accidents sur routes et autoroutes, avec les heures de lever et coucher du soleil :
absence de corrélation [1]

[1] *Trafic et sécurité sur les routes et autoroutes de Wallonie*. Les cahiers du Ministère de l'Équipement et des Transports, décembre 2002.

[2] Ville de Paris 2001, PNR du Lubéron.

[3] *The Lighting Journal*, June/July 1995.

Eclairage public et sécurité routière

- **L'éclairage le long des autoroutes n'apporte pas un plus en matière de sécurité routière.** Certes, il accroît la visibilité du conducteur, mais celui-ci se sent plus en sécurité et appuie sur l'accélérateur. De plus, les poteaux d'éclairage représentent des obstacles rigides. Soulignons que cet éclairage ronge une bonne partie du budget d'entretien des routes : quelque 25 millions d'euros par an [1].

Conclusion identique du Préfet de Région NPDC sur l'extinction de l'A16 entre Boulogne-sur-Mer et la frontière belge. Idem concernant l'A15.

- **Une corrélation à rechercher avec la FATIGUE, la prise d'alcool,...**

- Sur les voies fortement éclairées, la fréquence des accidents baisse, mais leur gravité augmente [2].

- L'éclairage des ronds-points n'a pas d'incidence sur la fréquence des accidents [3].

- **En revanche, l'installation des radars en 2004 aura eu une incidence sans commune mesure.**

Actualité

Extinction de 130 km d'autoroute en Ile-de-France



terraeco.net

ACTUALITÉ | ÉNERGIE | MOBILITÉ | COMMUNALITÉ | ESPACE PRO | NEWSLETTERS | ROUTINE

Climat | **Énergie** | Mobilités | Livres | Green People | L'objet | Opinions | Techno | Politique | Nature | Culture | Société

Accueil du site | Actualité | Énergie | Pour rouler plus vert, roulons dans le noir ?

Énergie

12-05-2010
Mots clés : Transport, Électrifié, Automobile, France

Pour rouler plus vert, roulons dans le noir ?

Imprimer | Envoyer | Partager | Réagir (x)



(Crédit photo : Gregory Toman (Rico))

L'annonce n'est pas passée inaperçue. L'Ile-de-France va cesser d'éclairer certaines de ses autoroutes pour faire des économies, mais aussi pour sauver des vies. Cette idée lumineuse peut-elle faire des petits ?

Le baromètre de cet article
Écologie | Société | Économie

SUR LE MÊME SUJET

L'électricité autrement : à quand le bonus ? (5/5)
Des mains unies contre le forage en mer
L'électricité autrement : des prix anti-gaspi (4/5)
Un robot maladroite aggrave la marée noire

Dès ce soir, l'éclairage sera coupé sur un tronçon de l'autoroute parisienne A 86. A terme, ce sont plus de 130 nouveaux kilomètres d'autoroutes et de voies rapides de la région francilienne qui seront ainsi plongés dans le noir. La mesure devrait permettre des économies d'énergie, réduire les émissions de CO2, et même diminuer le nombre d'accidents puisque les conducteurs devraient relâcher la pression sur l'accélérateur (voir encadré ci-dessous).

La direction des routes d'Ile-de-France (DIRIF) s'appuie sur des études menées après la coupure de l'éclairage de l'autoroute A 16 (qui relie Boulogne-sur-Mer à la Belgique) et de l'autoroute francilienne A 15, privée de lumière depuis 2007 à la suite de vols de câbles. « Sur l'A 15, les chiffres bruts en nombre d'accidents et de victimes sont en baisse de plus de 30% et on ne relève aucun tué depuis octobre 2008 », indique la Dirif.

Alors, pour vivre plus longtemps, vivons dans la pénombre ? Non, répond Christophe Ramond, directeur des études de l'Association prévention routière. « Couper l'éclairage n'est possible que sur les voies sans sortie ni entrée, sans tunnel et au trafic moyen ou faible. Or, la quasi-totalité de ces voies sont déjà dans le noir » nous éclaire le directeur des études. Les 130 kilomètres d'Ile-de-France faisaient donc figure d'exception. « Les services de l'État considèrent qu'il est moins dangereux de ne pas éclairer les voies inter-urbaines et c'est le dogme qui est respecté », détaille

RMC.fr
INFO TALK SPORT

1/8e USA-Ghana
F.Guiseppi / K.Bennani

Accès direct | Ecouter

INFO | SPORT | RADIO | BLOGS | FORUMS | PARIS / COURSES | POKER

France | Monde | Météo | Infotrafic

Info > France

Ile-de-France

Des autoroutes bientôt plongées dans le noir

Une mesure routière qui va faire faire des économies à l'Etat : 130km d'autoroutes et de voies rapides en région parisienne, ne seront plus éclairés la nuit.

La Rédaction - Bourdin & Co | RMC.fr | 10/05/2010

Réagir 16 réactions

Envoyer par mail | s'abonner aux newsletters | imprimer l'article | Partager



130 km d'autoroutes et de voies rapides bientôt plongés dans le noir, en région parisienne

Electricité : moins 40% sur la facture

Le Point.fr

ACTUALITÉ | ÉCONOMIE | OPINIONS | TECH & NET | SANTÉ | CULTURE | TENDANCES

Economie | Argent | Bourse | Immobilier | Emploi | Grandes Écoles

Mardi 7 septembre 2010 Mercredi 4 août 2010 Vous êtes ici : Accueil > Société

SOCIÉTÉ

Publié le 10/05/2010 à 09:01 | Le Point.fr | 91

TRANSPORTS

ÎLE-DE-FRANCE - 130 kilomètres d'autoroutes bientôt plongés dans le noir

Avec agence



Le premier axe à être plongé dans le noir sera le tronçon ouest de l'A86 compris entre les autoroutes A15 et A14 © sIPA

Des portions d'autoroute seront bientôt plongées dans le noir. A partir de mercredi, la Direction départementale des routes d'Ile-de-France (DIRIF) va supprimer l'éclairage sur 130 kilomètres d'autoroutes et de voies rapides en Ile-de-France. Le premier axe concerné par cette décision sera le tronçon ouest de l'A86 compris entre les autoroutes A15 et A14. Une dizaine d'autres portions routières seront éteintes à leur tour d'ici l'été dans le sud de la capitale puis des sections de rase campagne de l'A13 ou de la N118. "À terme, la moitié environ du réseau aujourd'hui éclairé ne le sera plus", précise la DIRIF dans un communiqué.

Baisse de 40 % des dépenses en électricité

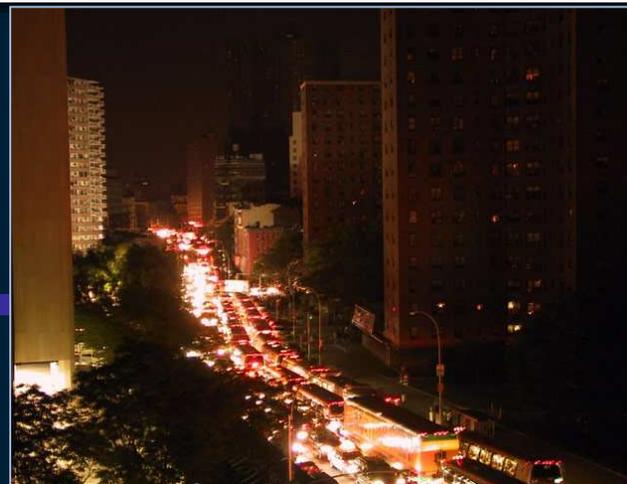
Cette mesure s'inscrit dans un souci environnemental mais aussi dans une volonté de faire des économies. La suppression de l'éclairage doit permettre de diminuer de 40 % les dépenses en électricité, explique la DIRIF. Mais cette disposition favoriserait aussi la sécurité routière, comme le prouve l'A15, privée de lumière depuis 2007 après le vol de câbles de cuivre sur des lampadaires, et sur laquelle le nombre d'accidents et de victimes est en baisse de plus de 30 %. "On n'a relevé aucun tué sur cette portion depuis octobre 2008", avance la DIRIF. En résumé : sans éclairage, les véhicules roulent moins vite et les conducteurs sont plus vigilants. À l'inverse, l'éclairage apporte un sentiment de sécurité incitant les automobilistes à appuyer sur le champignon.

Toutes les dispositions nécessaires en matière de sécurité seront prises sur les axes non éclairés, assure le directeur des routes d'Ile-de-France, Gérard Sauzet. "Nous allons observer, pendant un an, les sections nouvellement éteintes avant de déposer définitivement les candélabres et y renforcer la signalisation", explique-t-il dans un entretien au *Parisien/Aujourd'hui en France*. "Nous continuerons à éclairer les zones fortement urbanisées, les tunnels, les zones où alternent tunnels et sections découvertes, comme sur l'A86, les échangeurs et aussi, pour des raisons de sécurité publique, quelques points singuliers comme l'A1 entre Roissy et la porte de La Chapelle, où les vols à la portière sont fréquents", précise-t-il encore.

Blackouts de New-York et Rome en 2003 sans incidence sur la criminalité



Sécurité Espaces publics



L'éclairage réduit-il la criminalité ?



- Aucune étude n'a permis de l'établir

«L'éclairage est l'objet d'une attention considérable. Pourtant les modèles proposés ne sont pas issus d'études élaborées, et leur efficacité est mitigée. On ne peut avoir qu'une assurance très limitée qu'un éclairage renforcé prévienne la criminalité, en particulier parce que l'on ne sait pas si les délinquants utilisent la lumière à leur propre avantage. A défaut de meilleures théories qui précisent où et quand l'éclairage peut être efficace, et d'évaluations rigoureuses de la pertinence d'un éclairage, on ne peut scientifiquement évaluer l'apport de l'éclairage ».

(**PREVENTING CRIME: WHAT WORKS, WHAT DOESN'T, WHAT'S PROMISING** », A REPORT TO THE UNITED STATES CONGRESS, Prepared for the National Institute of Justice, 1997)

- Constat identique dans un [rapport parlementaire britannique](#) de 2003.

En revanche LA DÉSERTION DES ESPACES PUBLICS durant la nuit, est le facteur d'insécurité, indépendamment des niveaux d'éclairage.



Actualité **GRENELLE 2**

Titre V - Risques, Santé, Déchets

Chapitre Ier - Exposition à des Nuisances Lumineuses ou Sonores

Article 173

Le titre VIII du livre V du code de l'environnement est complété par un chapitre III ainsi rédigé :

« CHAPITRE III - PREVENTION DES NUISANCES LUMINEUSES »

Art. L. 583-1. – Pour prévenir ou limiter les dangers ou trouble excessif aux personnes et à l'environnement causés par les émissions de lumière artificielle et limiter les consommations d'énergie, des prescriptions peuvent être imposées, pour réduire ces émissions, (...).

Art. L. 583-2. – I. – (...) Ces prescriptions peuvent porter sur les conditions d'implantation et de fonctionnement des points lumineux, la puissance lumineuse moyenne, les flux de lumière émis et leur répartition dans l'espace et dans le temps, ainsi que l'efficacité lumineuse des sources utilisées ; (...)

Les décrets sont actuellement en cours de rédaction, et devront être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat.



N° 2449

ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUÉE LE 4 OCTOBRE 1958
12^{ÈME} LÉGISLATURE

Présenté à la Présidence de l'Assemblée nationale le 9 août 2010

PROJET DE LOI

portant engagement national pour l'environnement.

(Urgence déclarée)

(Première lecture)

TEXTE DE LA COMMISSION
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE AU RAPPORT

Arrêté – Préconisations ANPCEN

PUISSANCE LUMINEUSE MOYENNE

(flux lumineux total des sources rapporté à la surface destinée à être éclairée)

< 15 lumens / m² pour les voies de circulation

< 5 lumens / m² pour les aires de circulation et stationnement

DISTRIBUTION SPATIALE DE LA LUMIÈRE

ULOR = 0% pour les sources > 3300 lumens

ULOR < 5% pour les sources ≤ 3300 lumens

DISTRIBUTION SPECTRALE DES ÉMISSIONS LUMINEUSES

< 2200 K pour les sources > 3300 lumens

< 2700 K pour les sources ≤ 3300 lumens



Actualité

- 2011, 3ème édition du concours *Villes et Villages Etoilés* :

villesetvillagesetoiles.fr

- 01 octobre 2011 : 3me édition du « Jour de la Nuit » :

www.jourdelanuit.fr



Ouvert à toutes les Communes de France et gratuit

Concours National

PARTICIPATION

Le concours Villes et Villages Etoilés est créé par l'anpcen pour encourager les actions en faveur de la protection de l'environnement nocturne et du ciel étoilé.

S'inscrivant dans une politique de développement durable alliant économie d'énergie et sauvegarde de la biodiversité des espèces nocturnes ce concours a également pour but de favoriser l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité ainsi que la préservation de la santé.

L'Association des Maires de France est partenaire officiel de l'anpcen pour Villes et Villages Etoilés.



ATTRIBUTION

- L'attribution des Etoiles vient récompenser les communes qui s'engagent dans la voie d'un éclairage maîtrisé.
- Les villes et villages étoilés sont récompensés par l'attribution du label allant de une à cinq étoiles.
- Ces étoiles sont signalées par des panneaux aux entrées de la commune et un diplôme sera remis à la mairie.
- Le jury d'attribution est composé par une délégation de l'anpcen, de l'AMF et des partenaires.
- Les correspondants locaux de l'anpcen visiteront les communes présélectionnées.
- Le concours Villes et Villages Etoilés sera largement présenté aux médias notamment lors de l'annonce des 1000 premières communes sélectionnées.



Pour concourir répondez au questionnaire par envoi postal avant le 15 juin ou directement en ligne : www.villes-et-villages-etoiles.fr avant le 30 juin

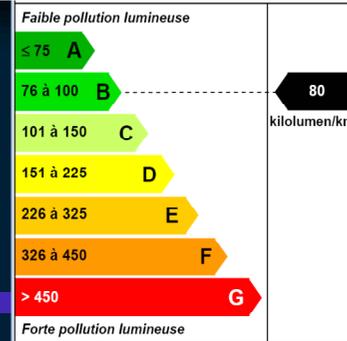


Participez au Jour de la Nuit et associez-vous à une campagne de mobilisation nationale.





Conclusions



Intégrer des critères environnementaux dans la définition des installations d'éclairage extérieur

Pour,

- *Préserver la nuit, le temps du repos,*
- *Préserver la biodiversité nocturne,*
- *Préserver les ressources énergétiques,*
- *Préserver aux hommes la vision du ciel étoilé.*

